

L' ISLE D'ABEAU / Cité

Bandes à part



Charles BESSARD, architecte (France), 39 ans
Nanne de RU, architecte (Pays-Bas), 33 ans

Avec : Annabelle BLIN, architecte (France), 27 ans
Kristina TEGNER, étudiante en architecture (Suède), 24 ans
Peter NILSSON, étudiant en architecture (Suède), 24 ans
James FALCONER, architecte (Royaume-Uni), 24 ans

Powerhouse company

Yderlandsvej 1 - 2300 Copenhagen N - Danemark

Port. : +45 50 59 14 54

E-mail : powerhousecompany@gmail.com

Site internet : www.powerhouse-company.com

L'EQUIPE

Powerhouse Company est une agence d'architecture, d'urbanisme et de recherches basée à Copenhague et à Rotterdam. Ses deux fondateurs, Charles Bessard et Nanne de Ru, se sont rencontrés au Berlage Institute où ils ont effectué un Master of Excellence in Architecture. Avant de fonder Powerhouse Company, Charles Bessard et Nanne de Ru ont travaillé pour Jean Nouvel et Rem Koolhaas. L'agence a été nommée pour le Mies Van Der Rohe European Award 2009 à Barcelone, et lauréate du Prix Spécial 2009 décerné par l'ESA à Paris.

Nominés pour le Marcus Corporation Foundation Architecture Prize 2009 qui se tient à Milwaukee aux Etats-Unis, Charles Bessard et Nanne de Ru ont aussi été sélectionnés parmi les 40 architectes Européens de moins de 40 ans en 2009 par le European Centre for Architecture Art Design and Urban Studies and The Chicago Athenaeum, à Athènes.

LE PROJET

Dans ce projet, les architectes Charles Bessard et Nanne de Ru, avec Annabelle Bliin, Kristina Tegner, Peter Nilsson et James Falconer ont tenté de répondre à trois questions :

1-Comment conserver le paysage du coteau tout en l'urbanisant ?

Il ne s'agit plus de consommer le paysage mais d'en produire. Le projet propose d'amplifier les qualités paysagères du coteau en le reboisant. Des spécificités paysagères fortes devraient contribuer à l'émergence de spécificités urbaines tout aussi prégnantes.

2-Comment consolider le paysage en proposant une nouvelle identité urbaine ?

En utilisant le bâti comme moyen d'«annoter» les éléments fondamentaux du paysage. «Bandes à part» est l'image d'un urbanisme moderne à la fois dense et décongestionné, reposant sur une utilisation intensive des infrastructures collectives. C'est aussi un urbanisme offrant une grande diversité de typologies, d'expériences et d'espaces publics.

3-Comment, enfin, répondre à une demande d'habitat de faible densité tout en augmentant la densité réelle ?

En important les qualités fonctionnelles de la maison individuelle au sein d'un habitat collectif : une entrée de plain-pied, un espace extérieur privatif, une distribution verticale des logements et une diversité des typologies et des vues. Les espaces extérieurs privatifs sont transformés en patio et deviennent le cœur des logements. L'espace public devient semi-public, favorisant son appropriation et la constitution d'une communauté.



L'AVIS DU JURY

Ce projet choisit de définir un espace urbanisable en respectant et en amplifiant les qualités paysagères existantes (coteaux boisés / plateaux cultivés prairies / extension du plan d'eau)

Il envisage deux bandes bâties valorisant les formes d'habitat individuel ou intermédiaire (village linéaire, maisons radiantes, logements en gradins) et entrelace bâti et nature.

Le jury a apprécié la grande qualité de valorisation des entités paysagères ainsi que celle du respect de la topographie du site. Le lien entre la ville et le milieu naturel est souligné par les relations dynamiques créées par la suppression des espaces privés en périphérie des logements. L'idée est intéressante de commencer par consolider la nature avant de l'urbaniser. Manque sans doute une réflexion sur la mixité programmatique.

PH505
L'Isle d'Abeau

Bandes à part

Europain 10 - L'Isle d'Abeau - France

« Bandes à part » est fondé sur une série de paradigmes. Ces trois paragraphes correspondent à trois échelles différentes constituant une hiérarchisation volontaire des réponses :

1. Comment conserver le paysage de coté tout en urbanisant ?
Le grand paysage doit être résilié à grande échelle. Il s'agit plus d'urbaniser et de conserver le paysage mais de produire du paysage, un paysage continuant à une meilleure urbanisation. Nous appliquons ici une stratégie d'amplification et de renforcement des qualités paysagères existantes du coté à travers un reboisement et la restauration du paysage qui contribue à sa continuité, sa linéarité et son homogénéité. Cette approche est basée sur l'observation d'une identité paysagère, le boisement des cotés nord, une identité qui développe des qualités remarquables à conserver sur ce lieu. Nous prenons que des spécificités paysagères fortes caractérisent et donnent lieu à des spécificités urbaines tout aussi prégnantes et ce en particulier dans le cas de l'aménagement d'un nouveau quartier. De plus, la préservation d'un tel paysage participe au développement à cette échelle des écosystèmes souvent fragilisés par leur fragmentation.

2. Comment consolider l'identité du paysage tout en proposant une nouvelle identité urbaine ?
Il s'agit ici de la relation du tissu urbain au paysage et de sa spécificité. Nous proposons de souligner le site européen, de le révéler en utilisant le bâti comme moyen d'« ancrer » le paysage. D'autre part nous basons l'identité du projet urbain sur deux demandes spécifiques : le désir d'une ville « aérée », où l'habitat est nu-urbanisé et le désir d'une ville diversifiée, basée sur l'expérience de la nature. Pour répondre à cette demande et synthétiser une nouvelle identité urbaine sur le site nous proposons de recadrer l'hypothèse de l'urbanisme moderne au niveau de la gestion de la densité, de l'encadrement, de la distribution du bâti et des infrastructures. « Bandes à part » est l'image d'un urbanisme à la fois dense et totalement décongestionné, reposant sur une utilisation intensive des infrastructures. Mais c'est aussi un urbanisme différencié et individualisé offrant une grande diversité de typologies, d'expériences et d'espaces publics nécessitant une dose significative de post-modernité. Nous proposons de résoudre les questions environnementales liées au transport et à l'assainissement en utilisant des systèmes alternatifs d'épuration des eaux décentralisés tels que les digesteurs plantés et le lagunage ainsi que des transports individuels hybrides et novateurs mais surtout non communs, l'Autobli ou à L'Isle d'Abeau, ce que le ville V est à Lyon.

3. Comment répondre à une demande d'habitat de faible densité tout en augmentant la densité réelle ?
Nous imposons les qualités fonctionnelles de la maison individuelle au sein d'un habitat collectif et intermédiaire, une entrée de plein pied, un espace extérieur privatif, une distribution verticale des logements et une diversité de typologies et des vues. Les espaces extérieurs privatifs sont transformés en public et deviennent le cœur des logements qui sont en tant et aboutent de fait la question du cloisonnement des jardins. Cette configuration plus compacte que le pavillonnaire permet la redistribution de l'espace public en espace semi-public favorisant son appropriation ainsi que les échanges entre habitants. C'est aussi à cette échelle que la question énergétique du logement est résolue.

Amplification des qualités paysagères

L'identité du grand paysage de L'Isle d'Abeau repose sur la présence de cotés boisés et de plateaux cultivés bordant une vallée fortement industrialisée et urbanisée. Les points d'entrée des cotés sont actuellement minces et concurrencés par une sub-urbanisation géométrique. L'ambition de « bandes à part » est donc de créer une nouvelle identité paysagère mais de consolider, maintenir et développer l'identité paysagère régionale :
- en boisant le coté nord afin de mieux recevoir les vents dominants à grande échelle et stabiliser les pentes contre l'érosion et limiter ainsi la fragmentation de l'écosystème du coté ;
- en permettant à la vallée verte d'encadrer le boulevard des trois vallées grâce à trois passerelles distinctes : une pour les piétons et les vélos, une pour l'eau (aqueduc végétalisé) et une pour la faune (végétalisée). La nature est ainsi comprise ici en termes de flux.
Nous attribuons le grand paysage au domaine de l'espace public.

La ville comme annotation du paysage

En créant des limites claires et qualitatives entre la ville et la nature nous limitons les risques de prolifération suburbaine et de fragmentation du paysage.
- La zone habitable du site est limitée
- Et au-delà par le terrain boisé.
- En amont la limite est formée par le sommet de la colline. Le sommet de la colline Champouliant appartient à un groupe de petits sommets qui ponctuent la linéarité des cotés et forment la ligne d'horizon des trois vallées. Le sommet de Champouliant est traité comme un espace public. Il est « sacrifié » par la présence d'une petite salle communale de 150m² avec une cuisine qui peut être louée et utilisée par les habitants pour des réunions de co-projet, des événements, des fêtes de famille, soirées etc... profitant de ses vues exceptionnelles.
- Le boisement du coté est étendu jusqu'à la voie ferrée et la gare. La forêt est utilisée comme une « boîte à miracles » : un espace naturel dense et flexible dans lequel les équipements publics peuvent être distribués par l'intermédiaire d'un système de climats.
- au sud et à l'est, la réserve d'eau est agrandie pour former un lac où l'on peut se baigner. Un système de lagunage en amont (filles plantés) purifie l'eau pour la baignade.

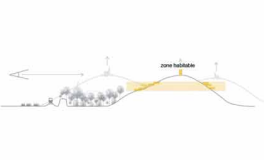
Densité et séparation verticale des flux

La densité à 125 habitants par hectare, suffisamment dense pour justifier un service de bus et suffisamment faible pour répondre à la demande du marché et concurrencer le tissu pavillonnaire. La flexibilité et la disponibilité des transports individuels et un autre moyen pour ce type de densité qui repose sur une distribution à grande distance des fonctions (ex : appartement) mais être par viable d'un point de vue environnemental. Pour résoudre ces paradoxes nous proposons :
- de limiter les accès des véhicules traditionnels à des déposes ou livraisons exceptionnelles (heures codées exceptionnelles).
- En proposant un système de transport individuel alternatif du type livraisons (usage associatif de véhicules hybrides) et Autobli (véhicule hybride de location de très courte durée).
- L'utilisation exclusive de voies piétonnes et cyclables.
- La séparation des types de trafic en exploitant la dimension verticale du site : En partie basse les transports doux, piétons et vélos. En partie intermédiaire la distribution principale, piétons, vélos, Autonomie, mobilité, l'arrêt de bus, voie incendie et ramassage des déchets et du compost. Cette zone distribue les logements et les équipements publics tels que le CES.
- Le trafic auto traditionnel est contenu dans la partie haute du site étendue. Les deux carrefours sont utilisés pour dissuader des parkings longue durée accessibles par des ascenseurs (comme en ville).
- Le CES est aussi placé dans la partie haute et il revient de haut en bas : l'accès piéton et le cœur de récréation sont sur la toiture, accessible depuis les logements et l'arrêt de bus, et profitant du soleil et des vues.
- Le réseau bas de la toiture est libre pour y créer un large parking payant longue durée.
- Cette stratégie nous permet de réduire radicalement l'intensité du trafic et la surface de réseau routier sur le site tout en favorisant l'utilisation de circulation douce.

Coteaux boisés et plateaux cultivés



Des sommets comme monuments



Boisement du coté



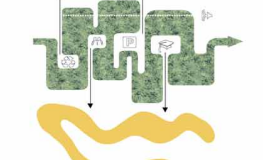
Définition de limites urbaines claires



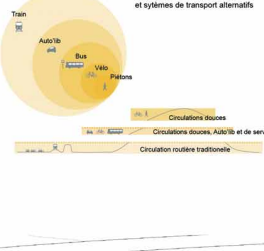
Séparation du trafic et des flux



La forêt comme "boîte à miracles"



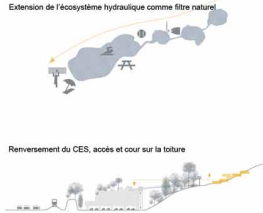
Distribution verticale des flux et systèmes de transport alternatifs



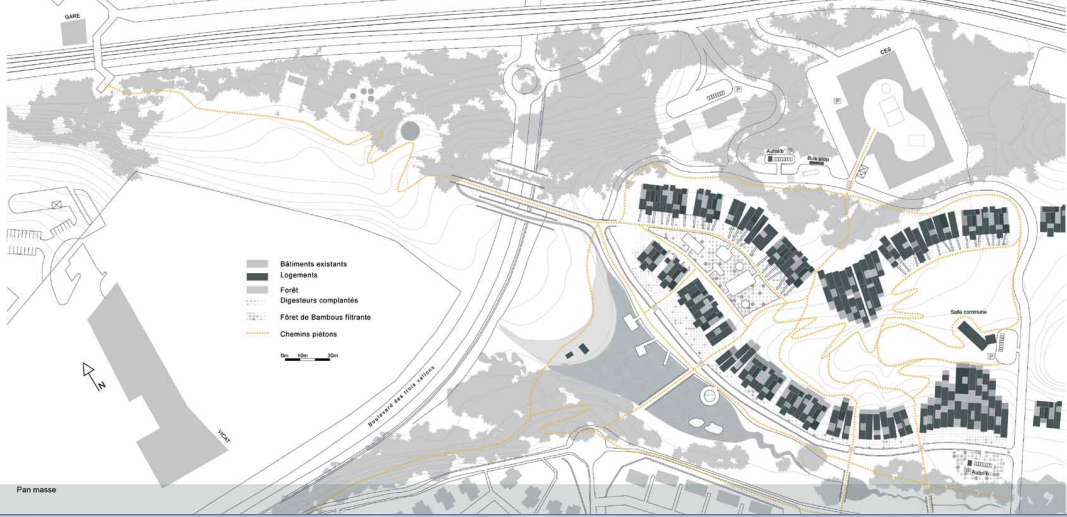
Distribution horizontale des flux



Extension de l'écosystème hydraulique comme filtre naturel



Remembrement du CES, accès et cour sur la toiture



Pan masse